

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURCOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>m</sup>e)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises .....	500 francs
	Etranger: . . . . .	600 —

## AMENDEMENT DANS LA DEFINITION DU GENRE COLLEMA, ET REVISION DES ESPECES DE CE GENRE POUR NOTRE REGION

par M. CHOISY (suite).

A la suite de cet important travail, la nomenclature du Catalogue des Lichens de la Région Lyonnaise doit être profondément retouchée. Malgré la définition nouvelle donnée par DEGELIUS au genre *Collema*, il n'est pas certain qu'il existe une limite absolue entre ce genre et *Leptogium* ; ce dernier comprend en tout cas les sections *Homodium*, *Mallotium* et *Stephanophorum* du dit Catalogue et les sections *Pseudo-leptogium*, *Collemodium* et *Blennothallia* doivent être supprimées ; si on accepte la réunion des genres *Collema* et *Leptogium*, ce dernier peut devenir *Collema* sous-genre *Leptogium* (S. Gray) Bory, emend. Choisy, et *Collema* sensu Degelii serait alors *Collema* sous-genre *Eucollema* Tuckerman, Crombie, emend.

Ce sous-genre étant alors subdivisé conformément au genre *Collema* Degelius, le Catalogue de la Région Lyonnaise devra être modifié comme suit :

### Groupe TENAX.

*Collema tenax* (Swartz) Ach. emend. Degel. = n° 963, *C. pulposum* ; espèce extrêmement commune, connue dans notre région dans les départements du Rhône, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie, et certainement disséminée partout ailleurs, sur la terre calcaire et l'humus. Se confond également avec le n° 967.

*C. limosum* (Ach.) Ach. = n° 964, *C. glaucescens* ; partiellement confondu avec *C. tenax* var. *multiflorum* ; indiqué le plus près de nous à Cannes ; espèce terricole plus ou moins calciphile.

*C. ligerinum* (Hy) Harm. ; plus ou moins confondu avec le n° 978 sous le nom de *C. conglomeratum* (Hoffm.) Ach. — Puy-de-Dôme, Ambert ; Olliergues ; sur *Juglans*, GASILLEN, 1887 ; Rhône, Lyon, sur *Juglans*, MALBRANCHE ; d° sur *Quercus*, AUNIER, 1834 ; Ardèche, Aubenas, COUDERC ; Doubs, Besançon, FLAGEY.

*C. conglomeratum* Hoffm. var. *conglomeratum* = 978 pro parte ; ZAHLEBR. Catal. n° 5360 pro parte. — Puy-de-Dôme : Ambert ; Olliergues, sur *Juglans*, GASILLEN ; Clermont-Ferrand, base du Puy-Crouël, sur *Salix*, ADELMINIEN ; Rhône, Lyon ; Jaujac, sur *Castanea*, COUDERC, 1906, 1925 ; Haute-Savoie, Salève, Monnetier, sur *Castanea*, *Juglans*, *Tilia*, *Salix alba*, SANTESSON ; Morney, MULLER Arg. ; Sciez, Château de Coudrée, sur *Juglans*, SANTESSON ; Var, Hyères, Sainte-Claire-le-Château, sur *Quercus pub.* (D).

*C. polycarpon* Hoffm. var. *polycarpon* = n° 974. — Signalé dans le Cantal, l'Ardèche (var. *corcyrense* (Arnold) Armand, à Aubenas), l'Hérault, l'Ariège, le Doubs (Besançon, la Citadelle, et Trois-Châtels, FLAGEY), le Jura (en bas de la Dôle, FLAGEY ; les Planches, HÉTER), la Haute-Savoie (Salève, MULL. Arg.), les Bouches-du-Rhône (Marseille, BERNER), le Var.

### Groupe OCCULTATUM.

*C. multipunctatum* Degelius. — Nouvelle espèce pour *C. verruciforme* Nyl. (notre n° 965) : dans l'Hérault et le Var pour les confins de

la région lyonnaise ; espèce peu répandue (voir pour la synonymie : DEGELIUS, p. 461).

Groupe LEPTOGIOIDES.

*C. leptogioides* Anzi (n° 958) — Signalé dans l'Hérault (COUDERC, DE CROZALS, HARMAND), et près de Nice (METZLER, 1866).

*C. fragile* Taylor (*Leptogium fragile* Nyl. ; ZAHLBR. Catal, n° 5500). — Ardèche, Aubenas, COUDERC, 1901, nom. *Lept. diffractum* (cf. n° 958 Catal. ! ) ; Hérault, Bédarieux, COUDERC et CROZALS, 1909.

Groupe CRISPUM.

*Collema crispum* (Hudson) Weber, var. *crispum* = n° 960, et n° 967 bis. — Espèce commune sur la terre calcaire ou argileuse, et les murs et pierres calcaires.

Var. *Metzleri* (Arnold) Degelius ; *C. cheilum* var. *lividofuscum* (Flk.) Zahlbr. Catal. III, p. 69 ; *C. cheileum* f. *monocarpum* (Dufour) Harmand, Lich. de France, p. 78 — Hérault, Bédarieux, COUDERC, 1907 ; Vaucluse, Mont-Ventoux, Malaucène, MARKGRAF, 1951.

Groupe FRAGRANS.

*C. fragrans* (Smith) Ach. emend. Degelius = *C. microphyllum* (Sw.) Ach., n° 959. — Saône-et-Loire, Saint-Martin, sur sapins pourissants, leg. GROGNOT, Exs. ROUMEGUÈRE : Puy-de-Dôme, Ambert, sur *Populus*, BREVIÈRE, 1906 ; Olliergues, sur *Juglans*, GASILLEN, 1887 ; Haute-Savoie, Salève, sur *Populus nigra*, MULLER Arg., 1856 ; Savoie, Aix-les-Bains, MIRANDE, 1902.

Groupe CRISTATUM.

*C. cristatum* (L.) Weber = n° 961, excl. f. *atroprasinum*. — Espèce commune.

(Lichen *atroprasinus* Schleicher, *Collema multifidum* f. *atroprasinum* Arnold, sont inscrits par DEGELIUS dans la synonymie de *C. polycarpon*).

*C. tunaeforme* (Ach.) Ach. emend. Degel. = n° 969, *C. furvum* (Ach.) DC. Les départements de l'Hérault et des Vosges sont les plus près de nous parmi ceux notés par DEGELIUS.

*C. auriculatum* Hoffm. ; n° 966 (*C. furvum* var. *papulosum* Grognot doit être rapporté à *C. rupestre* var. *furvum* f. *papulosum* Schaerer, synonyme de *C. flaccidum* Ach. ; cf. n° 972 ; *C. auriculatum* var. *dermatinum* ; *C. granosum* var. *dermatinum* Schaer. est cité par DEGELIUS sous *C. cristatum*). DEGELIUS cite pour cette espèce, intéressant notre région : Hérault ; Doubs ; Jura, les Rousses, Noirmont, KOSTER, 1950 ; Haute-Savoie, Salève, MULL. Arg. ; Isère, Grande-Chartreuse, BREBISSE, 1825.

*C. undulatum* Flotow var. *undulatum* = n° 979. — En plus des localités citées, noter : Doubs, Boujailles, CLAUDEL et HARMAND ; Haute-Savoie, Salève, MULLER Arg., MAGNUSSON, SANTESSON, ALMBORN.

Groupe MULTIPARTITUM.

*C. multipartitum* Sm. = n° 975 : outre Salins, Jura, noter Hérault, Bédarieux, COUDERC ; Haute-Savoie, Marlioz, Salève, MULLER Arg.

Groupe FLACCIDUM.

*C. flaccidum* (Ach.) Ach. = n° 972, *C. rupestre* (Swartz) Rabenh. — Espèce commune, saxicole et corticole.

*C. subfurvum* (Muller Arg.) Degelius ; *C. rupestre* var. *subfurvum* Zahlbr. Catal. III, p. 61. — Le département cité le plus près de notre région est l'Hérault, où il a été récolté sur *Quercus ilex*.

#### Groupe NIGRESCENS.

*C. subnigrescens* Degelius ; *C. nigrescens* (L. f.) DC. ; *Lethagrium nigrescens* Mass. ; *Collema nigrescens* var. *vespertilio* Schaer. ; *Synechoblastus nigrescens* Flagey, Exsicc. Lich. Franche-Comté, 149. *Lethagrium nigrescens*, Catal. Lich. Rég. Lyonnaise, n° 971, pro parte. Diffère de *nigrescens* par un thalle plus mince, 60-100 microns humide, au lieu 90-150. — Départements cité par DEGELIUS pour notre région : Ardèche, Hérault, Doubs, Haute-Savoie, Alpes-Maritimes.

*C. nigrescens* (Hudson) DC. (nomen, non planta) ; *Lethagrium nigrescens* S. Gray ; *Collema vespertilio* Hoffm. (nomen illeg.) ; *C. nigrescens* auct., pro parte. Catal. CHOISY, n° 971, pr. p. — D'après DEGELIUS, pour notre région : Puy-de-Dôme, Cantal, Vosges, Ain, Haute-Savoie.

*C. ryssoleum* (Tuckerman) Schneider ; *C. nigrescens* f. *rupestre* (Bagl.) Zahlbr. Catal. III, p. 56 ; *Lethagrium thysaneum* (Ach. sensu Nylanderii) Flagey ; CHOISY, Catal. Lyonn. n° 976. — Ardèche, Pont-de-Labeaume, COUDERC, 1921 ; id. HARMAND, Exsic. 10 ; également dans l'Hérault, le Var, les Alpes-Maritimes, et les Pyrénées-Orientales. Espèce méditerranéenne connue encore en Espagne, Italie, Grèce, Arménie, Algérie, et Nord-Atlantique au Portugal et aux Etats-Unis.

*C. furfuraceum* (Arnold) Du Rietz emend. Degelius. Diffère des *C. nigrescens* et *subnigrescens* par un isidium cylindrique. Présent dans l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, le Var les Alpes-Maritimes, la Haute-Savoie, le Doubs, sur 45 localités françaises. Espèce très répandue sur différentes écorces.

#### Groupe FASCICULARE.

*C. fasciculare* (L.) Weber ; (*L. fasciculare* Mass. ; CHOISY, Catal. n° 978, se confond au moins partiellement avec *C. nigrascens*, sec. DEGEL., p. 426 ; des *fasciculare* synonymes se trouvent également sous les *C. conglomeratum* et *C. polycarpon*). Cette espèce, qui a été nommée *Lethagrium ascaridosporum* Mass., se distingue surtout par la longueur des spores (voir la clé). Elle n'a pas été signalée dans notre région, et les départements les plus proches de nous sont les Vosges, le Cantal, la Corse.

### CONCLUSIONS

1. Sur les 26 espèces du Catalogue de la Région Lyonnaise, des N° 954 à 979, les quatre premières, de la section *Collemodium*, sont maintenues dans le genre *Leptogium* (les 956 *turgidum* et 957 *plicatile* se confondent) ; cette constatation affermit notre idée que les limites entre *Collema* et *Leptogium* sont peu importantes.

2. Je n'ai pas répété toutes les synonymies citées par DEGELIUS, mais ce travail détruit même les synonymies du Catalogue de ZAHLBRÜCKNER ; on peut affirmer sans exagération que les espèces anciennes se confondent toutes plus ou moins avec leurs proches. Les espèces n° 958 à 979 inclus, soit 22 espèces, sont remplacées par 22 autres qui ne sont ni toutes les mêmes, ni dans le même ordre ; le n° 962 *C. granuliferum* Nyl. est synonyme de *C. cristatum* ; le n° 968, *C. hydrocharum*

Ach. est synonyme de *Leptogium plicatile*, mais *C. pulposum* var. *hydrocharum* (Ach.) Nyl. est cité sous *Collema tenax*; le n° 977, *Lethagrium salevense* Mull. Arg. est synonyme de *C. polycarpon* var. *corcyrense* (Arn.) Harm.; *C. multifidum* f. *atroprasinum* (Schleich.) Arn. est également identique à *C. polycarpon*, mais le *C. multifidum* var. *complicatum* f. *papulosum* Schaer., cité par ZALBR., Catal. III, p. 90, sous le *C. multifidum* Rabh., n'est pas mentionné par DEGELIUS, qui note cependant un *C. crispum papulosum* Schaer. sous son *C. crispum*, où se trouve aussi un *C. multifidum* var. *dilatatum* f. *conchilobum* Flotow; quant au *C. melaenum* var. *papulosum* Grognot, il est possible qu'il se rapporte au *C. cristatum* (L.) Web., Degel., où figurent *C. multifidum* (Scopoli) Rabenhorst, *C. melaenum* (Ach.) Ach. et *C. papulosum* Ach.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 11 Décembre 1954.

### MYTHIMNA ALOPECURI BSD. F. SYRIACA Osth. A DIGNE (Lép., Phal.)

par Emmanuel BROS DE PUECHREDON, Binningen (Bâle).

Après avoir lu la note de M. DUFAY dans notre Bulletin (22<sup>me</sup> année, n° 10, p. 244-245, décembre 1953), j'ai aussitôt révisé les *Mythimna* (*Leucania* auct.) de ma collection pour voir si par hasard il ne s'y trouvait pas de *M. alopecuri* Bsd. sous le nom de *M. sicula* Tr. f. *scirpi* Dup.

Un exemplaire semblait présenter les caractères distinctifs de *M. alopecuri* Bsd. f. *syriaca* Osth., caractères fort bien mis en évidence dans le travail de M. DUFAY; cet exemplaire portait les indications suivantes: « Digne et environs, B.-A., 27.5 - 8.6.46 ». Toutefois les différences entre les deux espèces *M. alopecuri* Bsd. et *M. sicula* Tr. étant assez subtiles, j'ai estimé prudent d'envoyer cet insecte à M. BOURSIN qui, avec son amabilité coutumière, a bien voulu l'examiner. Il s'agissait effectivement d'une *M. alopecuri* Bsd. f. *syriaca* Osth.

La présence de *M. alopecuri* Bsd. dans la région de Digne n'était pas encore connue. Il est vrai que cette localité n'est guère éloignée de Volonne-sur-Durance.

Cette découverte vient élargir quelque peu l'aire de répartition connue de cette Noctuelle qui fut signalée pour la première fois en France en 1950 par M. E. DE LAEVER (*Rev. fr. Lép.*, vol. 13, n° 18-20, p. 282, oct.-déc. 1952). Tout le mérite de cette capture, pour le moment la plus ancienne connue en France, revient à feu M. Charles FISCHER, le regretté président de la Société entomologique de Mulhouse et rédacteur infatigable de son intéressant bulletin mensuel, qui avait aussi très activement chassé dans le Midi.

*M. alopecuri* Bsd. f. *syriaca* Osth. a donc été découverte en France dans les localités suivantes: La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), Volonne-sur-Durance, St-Michel-l'Observatoire et Digne (Basses-Alpes).

Quel sera l'heureux collègue qui, répondant à l'appel de M. DUFAY, va élargir encore nos connaissances sur la répartition de cette Noctuelle?

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 février 1955.